



DEPARTEMENT DE LA VIENNE
ARRONDISSEMENT DE CHATELLERAULT

DELIBERATION
SEANCE DU CONSEIL DU 6 MAI 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le six mai à 18h30, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de Thuré.

Date de la convocation : 29/04/2024

Etaient présents : Dominique CHAINE, André GUIGNARD, Carole DEHEUNYNCK, Laurent ROBIN, Paulette POUPIN, Bertrand FRAPPE, Martine ANTUNES, Alain BARBOTTIN, Céline COUÏC, Jean-François DABILLY, Edmond GENDARME, Maryline CUNHA RIBEIRO, Arnaud DE BELINAY, Marie-Claude DEPONT, Frédéric FAGES, Patrick LEDOUX, Nicolas MOINE, Claudie RAYMOND, Isabelle SATTA, Céline VRILLAC.

Etaient représentés : Carl HOLGADO- ROTAMERO (pouvoir à Dominique CHAINE), Marie-Paule TIFFAULT (pouvoir à Claudie RAYMOND).

Etaient absents et non représentés :

Secrétaire de séance : Marie-Claude DEPONT.

2024-29 ATTRIBUTION DU MARCHE DE TRAVAUX POUR LA REHABILITATION DE L'ESPACE ADOS.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre 2018 du code de la commande publique,

VU le décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018 du Code de la commande publique,

VU la délibération n°2015-64 du 8 avril 2015 adoptant la réhabilitation de l'Espace Ados,

VU la délibération municipale n°2020-60 en date du 21 septembre 2020 autorisant M. le Maire à solliciter une subvention auprès de l'Etat au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement public Local (DSIL),

VU la délibération municipale n°2022-21 du 4 avril 2022 autorisant M. le Maire à solliciter une subvention auprès de l'Etat au titre de la DETR,

VU la délibération municipale n°2022-22 du 4 avril 2022 autorisant M. le Maire à solliciter une subvention auprès de la CAF de la Vienne,

VU la délibération municipale n°2023-51 du 18 septembre 2023 autorisant M. le Maire à solliciter une subvention auprès de la Communauté d'Agglomération de Grand Châtellerault,

086-218602720-20240506-2024_29-DE
Reçu le 07/05/2024
Publié le 07/05/2024

VU l'avis d'appel public à la concurrence envoyé à la publication le 22 novembre 2023 et fixant au 15 décembre 2023 à 16h00, la date limite de réception des offres de marchés au marché de travaux pour la réhabilitation de l'Espace Ados,

VU l'avis de la Commission d'Appel d'Offres mise en place par la commune de Thuré et réunie le 02/05/2024

CONSIDERANT le marché de maîtrise d'œuvre notifié le 12 octobre 2022 au cabinet DUNE,

Pour rappel, l'Espace Ados aura pour vocation d'accueillir les jeunes âgés de 11 à 17 ans au sein d'un lieu adapté à leurs demandes. Cet accueil sera assuré par les agents de la Caisse des Ecoles et devra permettre d'augmenter le volume horaire consacré à cette tranche d'âge.

Cette structure située à proximité de l'Espace Vitet permettra de créer un pôle Enfance-Jeunesse cohérent et créant une certaine continuité dans le cadre de la politique menée par la collectivité tournée vers les familles.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

VALIDE l'avis de la Commission d'Appel d'Offres en date du 02/05/2024 et **DECIDE** d'attribuer comme suit le marché de travaux pour la réhabilitation de l'Espace Ados :

- **LOT 1 « GROS ŒUVRE - ENDUITS – TRAITEMENT AMIANTE ET PLOMB »** attribué à LIOT Alain Construction (21 Lieu-dit Les Rabottes, 86210 Vouneuil S/ Vienne) pour un montant de 70 099.37€
- **LOT 2 « CHARPENTE – COUVERTURE »** attribué à CG2C (1 Saint-Cyr, 86540 Thuré) pour un montant de 12 670.85€.
- **LOT 3 « MENUISERIES EXTERIEURES – SERRURERIE »** attribué à Miroiterie Mélusine (13, Allée du Bois Renard, 86240 LIGUGE) pour un montant de 8 700€.
- **LOT 4 « CLOISONS -ISOLATION – PLAFONDS – MIB)** attribué à Delhoume (6, allée du Bois Renard, 86240 LIGUGE) pour un montant de 31 389.57€.
- **LOT 5 « REVETEMENTS DE SOLS – FAIENCES »** attribué à BOUCHET FRERES (67 Rue Nungesser, 86580 Biard) pour un montant de 15 418.97€.
- **LOT 6 « CHAUFFAGE – VENTILATION – PLOMBERIE – ELECTRICITE »** attribué à EIFFAGE (ZI république – 86000 Poitiers) pour un montant de 30 768.55€.

AUTORISE le maire ou son représentant à signer les marchés correspondants avec les entreprises citées ci-dessus ainsi que toutes les pièces afférentes au dossier.

Paulette POUPIN s'absente lors du vote

Votants	21
Pour	21
Contre	0
Abstention	0

AR Prefecture

086-218602720-20240506-2024_29-DE
Reçu le 07/05/2024
Publié le 07/05/2024

Pour extrait conforme au registre des
délibérations du conseil municipal de Thuré
Fait à Thuré le

07 MAI 2024

Le Maire
Dominique CHAINE



AR Prefecture

086-218602720-20240506-2024_29-DE

Reçu le 07/05/2024

Publié le 07/05/2024

AR Prefecture

086-218602720-20240506-2024_29-DE
Reçu le 07/05/2024
Publié le 07/05/2024